

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 5 (2013)
Heft: 3: Maltraitance : vers une culture institutionnelle de la bienveillance?

Vorwort: Editorial
Autor: Nicole, Anne-Marie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Bientraitance ou maltraitance, au-delà des termes, il s'agit prendre en considération l'éventualité de la maltraitance.»



Anne-Marie Nicole
Rédactrice

Editorial

L'idée même de maltraitance envers les personnes âgées est violente et insupportable. Peut-être parce que le terme de maltraitance, à lui seul, recouvre une très – trop? – large série d'actes ou de mots, de commissions ou d'omissions, avec le risque de comparer ce qui ne l'est pas et de ne pas faire de différences en termes de gravité? Toujours est-il que les pays francophones ne semblent pas avoir trouvé, à ce jour, meilleur terme générique que celui de «maltraitance» pour désigner et regrouper, dans le domaine des soins et de l'accompagnement des personnes âgées, à domicile ou en institution, tous ces manquements: violence, agression, mauvais traitement, abus, défaillance, négligence, inertie, mépris, moquerie... Parfois aussi, à trop vouloir bien faire, les aidants ou les soignants adoptent involontairement des comportements inadéquats, qualifiés eux aussi de maltraitance. L'absence de définition univoque de la maltraitance des personnes âgées ajoute encore à la confusion.

Selon une récente enquête mandatée par l'association Alter Ego et réalisée en Suisse romande auprès des responsables des différentes structures d'accueil et de soins pour personnes âgées (lire en page 11), plus de la moitié des participants ont estimé que l'expression «maltraitance envers les personnes âgées» était la plus appropriée à utiliser dans le cadre d'actions de prévention. Pourtant, de plus en plus souvent, les professionnels préfèrent parler de «bientraitance» – quand bien même ce néologisme n'est pas le juste contraire de maltraitance. Pour la professeure Delphine Roulet Schwab, que nous avons rencontrée (lire en page 5), la bientraitance s'inscrirait dans une perspective relationnelle plus large, tandis que la maltraitance se traduit par des actes concrets. En d'autres termes, une approche bientraitante n'empêche malheureusement pas la survenance d'actes de maltraitance, dans une situation donnée, parce que les conditions sont souvent réunies.

Bientraitance ou maltraitance, au-delà des termes, il s'agit de rester vigilant et de prendre en considération l'éventualité de la maltraitance. Car même si les institutions s'inscrivent généralement aujourd'hui dans cette démarche volontaire de bientraitance et travaillent à cet art du prendre soin qui vise à la qualité de la prise en charge et, au final, à la qualité de vie de la personne âgée, aucune d'entre elles n'est à l'abri de dérapages. Et elles en sont bien conscientes, elles qui n'hésitent pas à développer des stratégies et mesures de prévention les plus diverses. ●